

LES POTIERS TUNISIENS (1)

Dans une précédente étude, nous avons laissé entendre que nous développerions certains aspects du travail de la poterie, en particulier à Guellala, dans l'île de Djerba.

Cette fois encore, nous laisserons de côté les poteries vernissées. En effet, certains travaux en cours, en collaboration avec CL. CHOPELIN, devraient nous permettre des rapprochements intéressants avec des productions françaises du Moyen-Age et de la Renaissance ; ces travaux ne sont pas achevés.

En revanche, il nous a semblé intéressant de comprendre l'usage de certaines productions. Beaucoup de céramiques sont naturellement destinées à un usage domestique pratique. Mais un certain nombre d'autres sont destinées à des cérémonies rituelles et utilisées de façon tout à fait traditionnelle. L'archéologue se pose beaucoup de questions quant à l'utilisation de tel ou tel type de poterie découvert dans ses travaux... En Tunisie, et dans la plupart des pays d'Afrique, il suffit de regarder, d'observer les habitants des campagnes dans leur vie de tous les jours. Et, si vous questionnez, c'est toujours avec beaucoup de gentillesse qu'on vous expliquera la fonction de tel ou tel récipient. Il arrive même qu'on vous fasse cadeau de la poterie à laquelle vous vous êtes intéressé, ce qui, lorsqu'il s'agit d'une pièce un peu volumineuse, pose parfois un problème sérieux !.

Dans ces quelques lignes, nous allons essayer d'entrevoir, à travers quelques gestes quotidiens, l'usage de certaines poteries.

I. LE RITE DE LA CIRCONCISION

Lors de la pose du henné qui précède la fête, on allume une petite lampe à bec en poterie vernissée (PL. 1, fig. 1) qui est utilisée également pour d'autres cérémonies. Une céramique vernissée spéciale, dite *medhâna*, contient le henné. Des onguents et autres produits sont offerts à la famille du circoncis et destinés à être jetés dans un brasero en céramique afin de répandre des fumigations de bon augure dans la pièce où se tient le jeune garçon.

Le lendemain, jour de la circoncision, on offre au futur circoncis des graines, des pétales de roses et des clous de girofle. Il est soigneusement paré pour la circonstance. Les femmes chantent tandis que l'opérateur s'apprête. On brise des gargoulettes au moment même de l'opération. Le prépuce est recueilli dans une soucoupe ; il est enrobé d'argile et jeté sur la terrasse de la maison. Il faut éviter que ce lambeau de chair n'attire les jnouns avides de sang dans les lieux où on le laisserait traîner.

II. LES RITES DU MARIAGE

La jeune fille se prête à une sorte de cérémonie d'adieu lorsqu'elle quitte la maison paternelle. Les femmes de sa famille l'emmènent vers un olivier proche de la maison et la "négresse" préposée aux diverses cérémonies porte une lampe spéciale à trois godets, vernissée en vert, dite "tibuqây" (PL. 1 fig. 3). Arrivée près de l'olivier, elle en fait plusieurs fois le tour puis se tient dans la direction de la Mecque. Nantie d'une branche d'olivier qu'elle vient d'arracher, elle en frappe trois jeunes gens. Des offrandes sont faites au

voisinage. Différentes cérémonies ont lieu au domicile de la jeune fille : dénoué des tresses, imposition du petit et du grand henné au cours desquelles des céramiques vernissées sont utilisées dont une grande lampe à huile dite "gandîl sūsî". Tard dans la nuit la jeune fille est emmenée vers le domicile conjugal dans un palanquin réservé à cet usage. C'est en tenant la queue du chameau que la mère de la mariée suit, tenant un brûle-parfums en poterie dans sa main droite, dans lequel se consomment des produits bénéfiques (PL. 2 fig. 3). Elle doit, par trois fois, roussir les poils du chameau au cours du cortège.

Une petite amphore à trois anses, l'ajeddu, décorée de papiers d'argent et de couleurs par un spécialiste du Souk est apportée à la maison du marié par une de ses proches parentes. (PL. 2 fig. 1). Lorsque la jeune fille entre au domicile conjugal, une parente tient le vase au-dessus de sa tête et le beau-père perce du doigt le papier qui recouvre le récipient et y verse de l'huile. Rite facile à interpréter.

Le marié fait ensuite un cadeau à sa future épouse ; suit un geste de partage mutuel, celui d'un oeuf cuit dur. Après cet échange, les femmes qui participaient à la cérémonie se retirent ; auparavant, elles ont allumé la lampe spéciale dite "tibuqây" qui doit restée allumée pendant les premières nuits conjugales. Le mariage n'est pas consommé le soir même mais le lendemain. Aussitôt après la défloration de son épouse le mari allume la lampe de mariage qu'il passe à l'une des femmes de sa famille ; c'est la grande lampe dite "mesbah kbîr" (PL. 2 fig. 4).

III. A L'OCCASION DE LA MORT

Le troisième jour qui suit le décès on prépare le mouton des proches. On sert un ragout aux membres présents de la famille. Des récipients à pied très haut, metred, sont envoyés aux voisins ainsi qu'aux pauvres du quartier.

IV. LE "HOSS"

Il n'est guère de demeure qui ne comporte, attenante ou proche, une sorte de hutte faite de poteries retournées, empilées les unes sur les autres, ou de gros tessons maintenus par des liants d'argile. Ces réduits sont utilisés pour la cuisine ou encore pour l'abri du bétail. Dans certains, s'abritent des groupes de femmes occupées à filer la laine. Pour cet usage, on aménage au centre de la hutte une excavation "debbûna", destinée à permettre au fuseau de descendre. On connaît, en Tunisie, les trous pratiqués dans un plancher, pour permettre au fuseau actionné par la fileuse de monter et descendre régulièrement (2). Pour revenir au hoss, dans la région de Zarzis ou de Tataouine, lorsque les travaux agricoles nécessitent une présence de plusieurs jours loin des habitats ordinaires, ce genre de hutte a remplacé la tente.

Puisse ces quelques modestes observations, que nous souhaitons étayer et augmenter pour les réunir dans une étude plus consistante, inciter quelques uns d'entre nous à aller observer et partager quelques heures de travail avec ces potiers, témoins pour nous d'un autre temps, mais dont l'habileté et l'accueil permettent une meilleure compréhension des observations que nous faisons sur nos sites.

Robert PERICHON

NOTES

(1) Cette courte note constitue une suite au précédent article "Les potiers tunisiens", dans le bull. Des Groupes de Recherche Archéologiques du Département de la Loire, 1974. Là encore, nous avons beaucoup emprunté à l'ouvrage de Jean-Louis COMBES et André LOUIS, "Les potiers de Djerba" et leur propre texte constitue la trame du nôtre. Seules quelques observations personnelles s'ajoutent à leur travail si complet d'observation.

(2) Il est rapporté par un auteur déjà ancien (d'Avezac, Iles d'Afrique, 1846) que certaines femmes laissaient croître l'ongle de leur pouce et lorsqu'il était parvenu à une longueur déterminée, elles y pratiquaient un petit trou au travers duquel elles faisaient passer la laine et obtenaient par ce moyen un fil égal et régulier. Le même auteur rapportait que les filles et les femmes se réunissaient autour d'un fossé assez profond pour y laisser descendre les fils qu'elles retordaient.

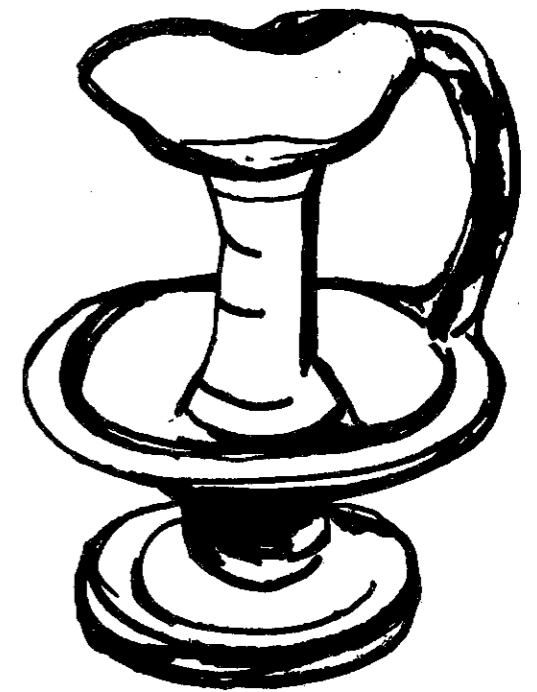
BIBLIOGRAPHIE

- A. LOIR, La circoncision chez les indigènes musulmans de TUNIS, dans Rev. Tunis, 1899, p. 279/284.
- A. LOUIS, Les îles Kerkena, Tunis, 1963.



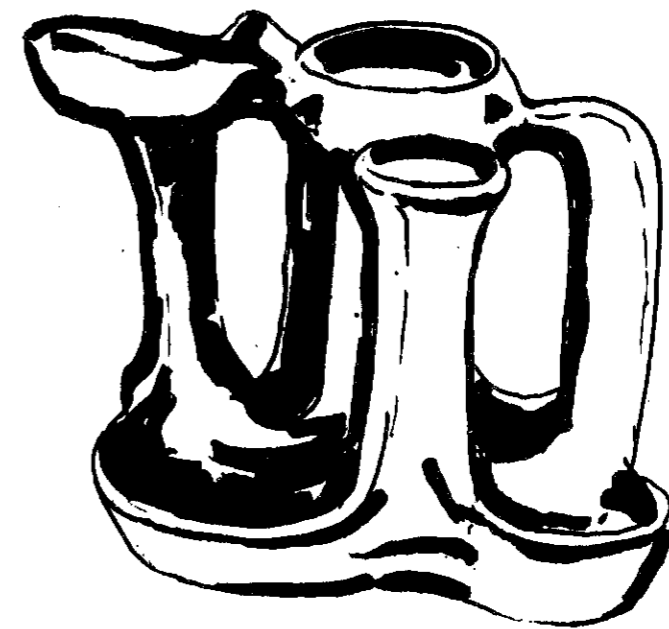
3

Lampe de procession dite "tibukay"



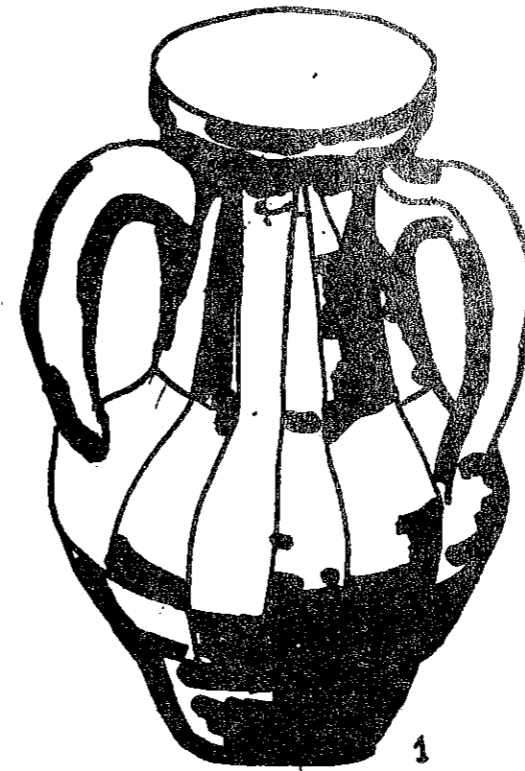
1

Petite lampe vernissée à bec (coll. pers.)



2

Lampe de procession à quatre godets et à brûle-parfum



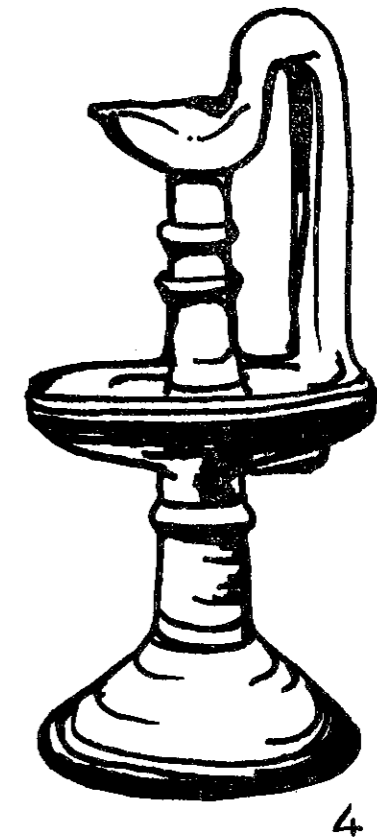
Vase à trois anses, décoré, dit "ajeddu".



Petit récipient à huile destiné à remplir l'"ajeddu".



Brûle-parfum



Grande lampe de mariage.